



**L'Instance Régionale en Education et Promotion de la Santé des Pays de la Loire**  
**recrute un·e DIRECTEUR·TRICE DU POLE LOIRE ATLANTIQUE**  
**CDD temps complet – 36.65h hebdomadaires (100 % ETP)**

L'Instance régionale en éducation et promotion de la santé Pays de la Loire (IREPS Pays de la Loire) créée en 2009, est une association œuvrant dans le champ de **la promotion de la santé, de l'éducation pour la santé et l'éducation thérapeutique du patient** en région Pays de la Loire. L'IREPS Pays de la Loire emploie une cinquantaine de salariés répartis au sein de Pôles, dans chaque département de la région Pays de la Loire.

En Loire Atlantique, une équipe de 13 personnes développe des activités de conseil et appui méthodologique, documentation, formation et intervention auprès de professionnels et de publics.

### Présentation du poste

- Intitulé : Directeur·trice du pôle Loire Atlantique
- Lieu de travail : Pôle Loire-Atlantique, 85 rue Saint-Jacques, Hôpital Saint-Jacques, 44093 Nantes Cedex 1
- CDD à temps complet de 15 mois à compter du 02/11/2023
- Rémunération selon le texte relatif au statut du personnel de l'IREPS en date du 28/02/2018, selon profil et expérience.
- Déplacements : régulièrement en région, parfois au national
- Durée de travail : 36,65 heures hebdomadaires, ce qui donne droit à 10 RTT par an.

### Missions

Le·la Directeur·trice de pôle apporte aux instances gouvernantes de l'association (bureau – Directrice Générale) ses connaissances du territoire, de l'équipe et des problématiques d'éducation et de promotion de la santé, et contribue en ce sens à la définition du « cap » nécessaire à définir la stratégie de l'IREPS Pays de la Loire.

En s'appuyant sur les moyens octroyés, il·elle met en œuvre la stratégie de l'association au sein du territoire dont il·elle a la charge. Dans ce cadre, il·elle encadre et anime l'équipe territoriale, est responsable des projets développés par l'équipe sur le territoire dont il·elle a la charge, conduit directement des projets, représente, avec une posture de plaidoyer, l'association auprès des institutions, partenaires, financeurs et réseaux du même territoire.

### Activités

#### Management stratégique

- Pilote, sur le territoire dont il·elle a la charge, la mise en œuvre de la stratégie d'intervention définie pour l'ensemble de l'IREPS Pays de la Loire.
- Coordonne et/ou participe à des partenariats territoriaux pour la réalisation de projets – met en place et développe des réseaux relationnels multiples, internes ou externes à l'association.
- Participe à l'élaboration de la politique de santé du territoire en contribuant aux travaux initiés par des institutions ou des partenaires
- Participe à et/ou pilote la négociation de nouveaux programmes, sur le plan départemental.
- Au niveau régional, contribue à :
  - L'élaboration du projet associatif et à la stratégie de l'association sur la région Pays de la Loire, prenant en compte les orientations des politiques de santé et les demandes des financeurs publics.
  - L'écriture des CPOM – la négociation de nouveaux programmes
  - La définition de la politique (RH - budgétaire – communication)
  - Aux bilans des projets et des CPOM, ainsi qu'au rapport d'activité annuel



### **Management opérationnel**

- Organise, planifie, contrôle les activités et les projets de l'équipe dédiée au territoire dont il-elle a la charge, en étant vigilant·e sur la pertinence, la cohérence, l'efficacité et la qualité des actions conduites
- Synthétise les activités et projets assurés par l'équipe du pôle pour le territoire
- Anime l'équipe du pôle, organise, conduit et anime les réunions d'équipe, développe une vision et une déclinaison partagée des orientations dans le cadre d'un projet de pôle,
- Engage et suit les dépenses liées à l'activité du pôle, assure le suivi des dossiers administratifs avec l'assistante du pôle
- Réalise un reporting à la Direction Générale sur les actions conduites par l'équipe du pôle

### **Management des ressources humaines**

- Accompagne le développement des compétences des membres de l'équipe,
  - o Assure les entretiens annuels et professionnels
  - o Identifie et définit les besoins en recrutement, mène les recrutements en s'appuyant sur la Chargée de gestion RH et sous validation de la Direction Générale
  - o Participe aux décisions d'évolutions salariales en cohérence avec le cadre défini par la Direction Générale
  - o Conseille et soutient les membres de l'équipe sur la pratique professionnelle
- Veille à une qualité de vie et à des conditions de travail favorables
- Veille au respect des valeurs et règles de discipline par les membres de l'équipe, applique la réglementation en matière de droit du travail
- Valide les temps et modalités de travail et les temps de repos

### **Gestion budgétaire**

- Contribue à la préparation du budget de l'IREPS, des budgets prévisionnels et bilans financiers des différents projets

### **Communication**

- Représente l'IREPS auprès des institutions, des partenaires, des financeurs ainsi que dans les réseaux d'éducation et de promotion de la santé, à l'échelle du département
- Communique en externe et en interne sur les orientations stratégiques et la valorisation de l'offre de prestations

### **Pilotage de projets sur un territoire**

- Analyse les demandes et leur contexte, rencontre les partenaires ou commanditaires
- Réalise un diagnostic des besoins et des ressources, définit les objectifs du projet et conçoit les modalités de mise en œuvre et d'évaluation
- Effectue le montage des dossiers techniques et financiers.



### Autonomie et responsabilité

Le·la Directeur·trice de pôle agit sous l'autorité hiérarchique de la Directrice Générale, en lien étroit avec la direction adjointe et les Directeur·trices de pôles. Dans les limites des délégations qui lui sont confiées, il·elle contribue à la mise en œuvre des orientations et du bon fonctionnement de l'IREPS Pays de la Loire. Il·elle dispose d'une large autonomie de propositions et d'exécution des orientations de l'IREPS. Membre du CODIR, il·elle peut être invité·e aux réunions du Conseil d'Administration. Le·la Directeur·trice de pôle rend compte régulièrement à la Directrice Générale des activités engagées dans le cadre des délégations qui lui ont été accordées, il·elle est aussi amené·e à répondre aux demandes émanant des administrateurs, des partenaires et des financeurs de son département.

### Compétences attendues

- Maîtrise des concepts et des enjeux de promotion et d'éducation pour la santé, et très bonne connaissance des acteurs du champ de la promotion de la santé
- Maîtrise du management de projet, notamment en matière de planification, gestion de budget et recherche de financements
- Compétences managériales d'encadrement d'équipe, favorisant la coopération, la participation et la créativité
- Capacités relationnelles, afin d'interagir en interne avec l'équipe, et en externe, avec des interlocuteurs de profils et de statuts différents.
- Capacité à prendre des initiatives et à se positionner dans son environnement, autonomie et respect des procédures établies, organisation personnelle et d'une équipe
- Aisance rédactionnelle et maîtrise des outils informatiques.

### Formation et parcours professionnel

- Master 2 en santé publique, sciences humaines, sciences de l'éducation ou attester d'une expérience professionnelle significative sur un poste similaire
- Expérience exigée sur un poste similaire de 5 ans minimum
- Expérience appréciée dans le champ de la promotion de la santé

### Procédure de recrutement

- Le poste est à pourvoir à compter du 02/11/2023, avec mise en place d'un accompagnement individualisé lors de son intégration.
- Les candidat·e·s intéressé·e·s par ce poste devront adresser un CV et une lettre de motivation au plus tard **le 13 septembre 2023 au soir** à [plepalabe@irepspdl.org](mailto:plepalabe@irepspdl.org).
- Les entretiens sont prévus **le jeudi 21 septembre**.
- Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter la Chargée de RH à l'adresse mail : [plepalabe@irepspdl.org](mailto:plepalabe@irepspdl.org)

